

424. Arrêté du 15 novembre 1877 divisant le territoire du Protectorat et des Etablissements français de l'Océanie en circonscriptions d'état civil.....	360
425. Ordonnance du 15 novembre 1877 sur l'état civil des indigènes et Océaniens étrangers.....	362
426. Décision du 15 novembre 1877 autorisant les nommés Paokii et Tekaputi à contracter mariage.....	363
427. Décision du 15 novembre 1877 donnant consentement au sieur Migneux à l'effet de contracter mariage.....	363
428. Arrêté du 21 novembre 1877 réglementant l'instruction publique.....	364
429. Ordonnance du 21 novembre 1877 sur les écoles publiques des districts.....	375
430. Arrêté du 21 novembre 1877 relatif à la grande et petite voirie..	377
431. Arrêté du 21 novembre 1877 établissant une prestation urbaine..	379
432. Arrêté du 21 novembre 1877 fixant le tarif des taxes locales pour l'année 1878.....	382
433. Arrêté du 21 novembre 1877 rendant exécutoire le budget des recettes et des dépenses pour l'année 1878.....	388
434. Arrêté du 22 novembre 1877 au sujet du tracé graphique des terres situées sur le parcours de la route de Ceinture.....	394
435. Arrêté du 27 novembre 1877 levant la prohibition d'exporter les farines et le biscuit.....	395
436. Arrêté du 27 novembre 1877 accordant des dégrèvements aux îles Marquises.....	395
437. Arrêté du 27 novembre 1877 autorisant le trésorier-payeur à faire emploi dans ses écritures du montant des dégrèvements accordés sur les Exercices 1874, 1875, 1876 et 1877.....	396
438. Décision du 27 novembre 1877 au sujet des cessions de travail par les ateliers de l'Etat.....	397
439. Arrêté du 29 novembre 1877 fixant les remises à payer au trésorier-payeur.....	397
440. Décision du 29 novembre 1877 chargeant le médecin de garde de l'hôpital militaire de la visite des officiers malades à domicile..	398
441. Arrêté du 30 novembre 1877 portant classement des bâtiments civils et militaires (<i>tableau y annexé</i>).....	399
442 à 463. Nominations, mutations, etc.....	408

N° 415. — *CIRCULAIRE ministérielle notifiant un arrêt de la cour de cassation relatif à l'application de l'article 66 du Code disciplinaire et pénal pour la marine marchande, du 24 mars 1852 (arrêt y annexé).*

(3^e direction : Services administratifs ; 4^{er} bureau : Inscription maritime et Police de la navigation.)

Paris, le 2 août 1877.

MESSIEURS, — Vous trouverez, ci-après reproduit, un arrêt de la cour de cassation, en date du 6 juillet dernier, annulant, dans l'intérêt de la loi, un jugement rendu le 14 mai précédent par le tribunal maritime commercial de Granville.